

ARRETE N°02-2025 : MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ECO FOURRIERE LE MARDI 25 MARS 2025.

VU le Code Général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT l'organisation d'une formation exceptionnelle au sein du syndicat nécessitant la présence de l'ensemble des agents, conduisant, de fait, à l'interruption momentanée de l'accueil du public ;

Nous, **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples,

ARRETONS

ARTICLE 1 : L'Eco-fourrière, située au 31 route des Quarante sera **fermée** le mardi 25 mars de 09h00 à 14h00.

ARTICLE 2 : L'Eco-fourrière, située au 31 route des Quarante sera **ouverte** le mardi 25 mars 2025 de **14h00 à 18h00**, sans RDV.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'une demande de déferé auprès du Préfet ou d'une autre contestation directe auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **11 MARS 2025**

Transmis en Préfecture et affiché le **11 MARS 2025**

Pour Extrait Conforme



Daniel LEVEL
Président du Syndicat Intercommunal

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20250311-02-2025-AR
Date de télétransmission : 11/03/2025
Date de réception préfecture : 11/03/2025